

Bonnet, C. et Zulauf, M. (1992). *Entre notes. Trois ans d'expérience d'enseignement élargi de la musique dans le Canton de Vaud*. Lausanne : Centre vaudois de recherches pédagogiques.

Gilles Comeau

Volume 20, Number 2, 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/031718ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/031718ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Comeau, G. (1994). Review of [Bonnet, C. et Zulauf, M. (1992). *Entre notes. Trois ans d'expérience d'enseignement élargi de la musique dans le Canton de Vaud*. Lausanne : Centre vaudois de recherches pédagogiques.] *Revue des sciences de l'éducation*, 20(2), 388–389. <https://doi.org/10.7202/031718ar>

Bonnet, C. et Zulauf, M. (1992). *Entre notes. Trois ans d'expérience d'enseignement élargi de la musique dans le Canton de Vaud*. Lausanne: Centre vaudois de recherches pédagogiques.

En 1988, 12 classes de sixième du canton de Vaud entreprennent de participer pendant trois ans à l'expérience d'un enseignement élargi de la musique (cinq périodes hebdomadaires au lieu d'une ou de deux) pour un temps d'école qui reste inchangé (les périodes de musique se substituent à des périodes d'autres disciplines). Chaque classe de l'expérience est appariée à une classe témoin qui travaille selon la dotation horaire habituelle. L'hypothèse est que cette nouvelle répartition horaire n'aura aucune conséquence négative quant à la réussite scolaire des élèves qui devraient même se développer plus harmonieusement sur les plans affectif et social, et faire preuve de plus grandes compétences sur le plan intellectuel. L'analyse quantitative des notes scolaires et des scores à différentes épreuves montre qu'il ne semble pas y avoir d'effets négatifs majeurs sur la réussite scolaire des enfants du groupe d'expérience mais, contrairement à l'hypothèse formulée, un enseignement élargi de la musique n'améliore pas la réussite scolaire. L'analyse quantitative est complétée par un compte rendu d'entretien, d'interview et de questionnaire, qui a pour but d'évaluer le développement affectif et social des étudiants. Les enseignants estiment que l'expérience a permis des progrès importants au niveau du développement personnel des élèves; 65 % des parents affirment que l'expérience était globalement positive et les 12 élèves interviewés ont dit être contents d'avoir participé à l'expérience.

La lecture de cet ouvrage nous a semblé longue et fastidieuse pour le peu d'information que nous en retirons, les résultats quantitatifs de l'expérience vaudoise ne faisant que confirmer les données d'expériences pédagogiques similaires, à savoir «l'absence, dès le niveau secondaire, d'effets positifs ou négatifs de l'enseignement musical sur le développement cognitif et sur les apprentissages scolaires» (p. 142). Quant à l'évaluation du développement affectif et social des sujets, elle repose entièrement sur le compte rendu des enseignants alors qu'on ne fait aucunement mention de critères ou de grille d'évaluation. On ne se questionne pas non plus afin de savoir si les progrès réalisés sont attribuables à l'enseignement élargi de la musique ou à l'évolution normale de l'enfant. Il nous semble douteux

de conclure à «l'épanouissement de la personnalité et [au] mieux-être affectif» (p. 143) des étudiants sur la base d'une estimation purement subjective des enseignants en musique impliqués dans l'expérience. De plus, les auteures concluent à un bilan globalement positif. Il nous semble que, compte tenu des nombreuses difficultés survenues au cours de l'expérience, du degré d'insatisfaction de certains enseignants et de certains parents (seulement 65 % estiment que l'expérience était positive), le bilan de l'expérience est plutôt mitigé.

Au cours de la planification de l'expérience, il semble y avoir eu très peu d'attention d'accordée au contenu des programmes de musique dispensés dans les classes d'enseignement élargi. Chaque enseignant comblait à sa guise ses quatre ou cinq périodes hebdomadaires et il est impossible d'y voir la présence d'une directive ou d'une progression musicale établie. De plus, l'objectif prioritaire poursuivi par les enseignants en musique, soit «l'amélioration de la mémoire et de la concentration», nous a laissé perplexe. Sur le plan musical, les «espoirs concrets» des enseignants nous ont semblé pauvres et surtout très imprécis: «faire découvrir à leurs élèves le plaisir lié à la pratique de la musique et celui de les voir progresser sur le plan du chant» (p. 64). Il n'est peut-être pas surprenant que la plus grande difficulté rencontrée au cours de l'expérience ait été «l'installation d'un désintérêt chez les élèves» (p. 57). Par ailleurs, l'expérience décrite ne contient aucune évaluation quantitative du développement des habiletés musicales des étudiants.

Nous voudrions conclure en nous demandant quel est l'intérêt, du point de vue de l'éducation musicale, d'une étude semblable. Les auteures elles-mêmes reconnaissent dans leur conclusion, que l'éducation musicale «n'a pas à se justifier par son éventuel impact sur les performances cognitives et scolaires», car de tels propos masquent ce que l'éducation musicale «apporte de spécifique, en tant que discipline artistique». Alors, pourquoi continuer d'investir dans de telles expériences?

Gilles Comeau
Université de Montréal

* * *